

A PROPOS DE LA « CATACOMBE » DE CHAMPLIEU

Bernard Ancien

Il semble que les auteurs qui ont évoqué la catacombe « druidique » — « Mythriaque puis chrétienne » — de Champlieu se soient rarement accordés sur la date de son invention. A lire E. BARBIER, elle serait de 1919, selon J. de la Garde 1926, le Guide Bleu 1890, L. VALLOIS 1909.

Ce serait plus exactement en septembre 1910 que des fortes pluies auraient décélé la galerie et la caverne, et le déblaiement qu'on entreprit vint révéler les vestiges de tous les stades de notre humanité.

L'astucieuse Madame OSSELIN sur les lieux, se rendit propriétaire de l'ancre énigmatique, bientôt secondée par le spéléologue E.A. MARTEL et par l'abbé NARBÉY, elle fit publier sans retard par ce dernier la description et le contenu.

On aurait donc trouvé un crâne d'ours, d'autres humains, des silex taillés, une pierre à sacrifice gravée

(qui aurait été vendue), des vases gaulois, une urne et de nombreuses monnaies romaines, enfin des squelettes d'enfants dans de petits sarcophages, (qui eux aussi auraient été vendus).

Le plus sensationnel fut qu'au même moment on identifia sur les murs de la galerie de 12 mètres, des signes chrétiens que l'on attribua au II^e ou III^e siècle. Il s'agissait de monogrammes du Christ sous forme de croix variées, de poissons, de palmes, le gril de Saint-Laurent, la barque de Saint-Pierre ; deux plats représentant l'un la multiplication des pains, l'autre celle des poissons — l'arc en ciel et le soleil, tous ces attributs gravés comme à la pointe d'un clou.

Un autre emblème, la croix latine, cette fois haute de 1 mètre, est marquée en profondeur ; elle semblerait venir contrarier l'antiquité de l'ensemble ; sa présence n'en a pas moins été expliquée sans trop d'embarras.

Les années passant, le prestige de Mme OSSELIN s'accrut encore de la notoriété de sa charmante fille (1) mais, déçue de n'avoir pas découvert de trésor plus sonnant, elle céda en 1925 la catacombe à M. Eug. BARBIER, du château de Vez. Celui-ci était désireux d'exalter les fastes du Valois, dans l'histoire et dans la légende ; il publia notamment quelques romans du crû, qui eurent leur report en films.

C'est M. BARBIER qui, de suite, confia la garde de la catacombe aux frères G. & H. POIERRIER, menuisiers-ébénistes. A l'actif de M. BARBIER il faut noter des piochages çà et là, des sondages à droite et à gauche, dans le souterrain ; mais l'archéologue improvisé se fatiguait vite lorsqu'il lui apparaissait que le résultat était vain. La réalité est qu'aucune découverte ne se fit de son temps.

Sans doute plaça-t-on dans la cave et à ses abords, des sarcophages, des ossements aussi, mais les gardiens ne précisaient pas que les premiers venaient du prieuré, et que les seconds furent parfois amenés de la nécropole de Bonneuil. Quant aux objets et tessons, exposés en plein air, ils provenaient de cueillettes éparses.

Un fascicule de 4 pages était offert aux visiteurs. Non seulement il datait faussement de 1919 la révélation de la catacombe, mais il amplifiait sans vergogne l'état merveilleux des découvertes, état dressé par les publications de 1911.

D'autres antiquités furent portées au musée archéologique du château de Vez (propriété BARBIER) — Là, la notice explicative de 6 pages donnait des renseignements sur : des sarcophages gallo-romains provenant des catacombes de Champlieu ; un petit sarcophage orné par le monogramme du Christ ; une pierre, encore de la catacombe remontant à l'époque des druides, et engravée de la faucille, de flèches, soleil, palmes etc. ; des stèles sculptées de personnages gallo-romains et un support de lampe en pierre, avec monogramme du Christ et poissons, venant de Champlieu.

A mon égard, les frères POIERRIER n'ont pas voulu se porter garants de l'origine Champlieu pour tous ces objets exposés.

L'absence de relation sérieuse de découverte, la connaissance de mutations dans des mains assez équivoques, du passage de militaires (camp de chars 1917) au canif peut-être facétieux, et enfin les piochages désordonnés, me faisaient douter de l'authenticité de la catacombe. C'est l'article enthousiaste que lui consacra le mensuel « Panorama chrétien » de novembre 1957, illustré de 7 photos, qui me reconduisit à analyser le sanctuaire, boudé par le service des Monuments Historiques.

La catacombe :

Elle se compose de trois éléments :

1. Une petite cave, couverte d'un berceau constitué par des pierres plates qu'avec patience on a disposées en claveaux. C'est un travail d'une facture commune à toutes les époques.
2. De là un escalier coudé, à voussures en ressauts, fait descendre à une galerie rectiligne, longue de 12 mètres, qui a pour ciel le banc de roche. Cinq arcs doubleaux, à arêtes abattues étayent le ciel de roche, tandis que les parois de la galerie sont de pierres soigneusement appareillées — A noter deux niches de

genre roman dans chaque paroi, et deux sortes de crédenches saillantes des murs, qui se font vis-à-vis.

3. Au-delà on se trouve dans une caverne fruste de 4 à 5 mètres, taillée dans le banc de pierre et qu'il n'est pas possible de dater.

Avec surprise j'ai constaté que les pierres de parement de la galerie avaient porté *des signes d'appareillage*, qu'on peut aussi appeler marques d'épaisseur. Ces marques dont la pratique est trop ignorée, et que l'on néglige de rechercher, ne sont pas à confondre avec celles des tâcherons. Elles consistent en chiffres romains tracés à la pointe, sur le côté de la pierre qui restera visible. Elles étaient gravées lors du débitage en carrière et indiquaient l'épaisseur du matériau ; transportées sur le chantier, elles aidaient la besogne du maçon appareilleur qui, sans tâtonner prenait les parpaings convenant au lit qu'il posait.

J'ai déterminé l'apparition de ces marques utilitaires pour le XIII^e siècle au château de Coucy — Elles voisineront les marques de tâcherons au siècle suivant à Pierrefonds et à la Ferté-Milon notamment. On les rencontrera encore dans nos régions au milieu du XVI^e siècle et elles disparaîtront progressivement, sans doute par la pratique du ravalement.

Il faut ajouter qu'au cours de leur durée de trois siècles les marques ont évolué à l'instar de la calligraphie. A ce titre, l'expérience de ces signes permet de les dater approximativement, sur une simple muraille (selon leur forme, longueur, inclinaison, excédents placés entre les branches du V).

Toutes les pierres de la galerie de Champlieu étaient marquées des signes II - II - III V (certains V décrivant de mauvais X), et, j'ai jugé que ces marques devaient dater de la fin du XIV^e ou du XV^e siècle.

Les signes de Champlieu permettent de déceler l'œuvre postérieure d'un faussaire, certains se sont augmentés d'additions, sont devenus des croix — ailleurs des branches se sont ajoutées aux traits — pour former des caractères nouveaux ; ailleurs encore, les poissons symboliques oblitèrent inconsciemment la marque médiévale.

La preuve se fait que les graffiti sont postérieurs aux marques et que les pierres perdent leur attribution du II^e siècle.

Fort gentiment j'ai présenté ma démonstration aux deux gardiens, avec lesquels d'ailleurs j'entretenais d'amicales relations et, je fus fort surpris de leur absence de réaction. Le monument me dirent-ils est dans l'état où nous l'avons trouvé en arrivant (?) et, au surplus MM. MATHERAT et HEMERY sont persuadés de son authenticité.

M. MATHERAT (2) s'il crut à l'antiquité de la galerie, de ses parements et des doubleaux s'égara — Ma thèse qui se fonde sur des considérations lapidaires nouvelles, me semble manifeste, elle laisse à d'autres dans leurs spécialités d'opiner, partant de motifs différents pour en venir à une identique solution.

NOTES

(1) Cf. G. MEUNIER - La « voyante » de Jeanne d'Arc - les apparitions d'Orrouy près de Compiègne - Paris (s.d. vers 1910) - in 8^e - 67 p. illustr. d'A. PLAIZEAU.

(2) M. MATHERAT a écrit « le passage du culte païen au culte chrétien eut lieu par l'intermédiaire de la catacombe aménagée dans une grotte naturelle qui a pu servir aussi, antérieurement au culte pythagoricien et à celui de Mithra.

Mais, telle qu’elle a été découverte, la catacombe apparaît bien comme une œuvre du II^e siècle en raison du symbolisme caractéristi-que de Clément d’Alexandrie, empreint dans ces graffiti fort cu-rieux, et de son dispositif architectural spécial, du type basilical du ci-metière de Ste-Agnès à Rome.

Une grande croix plus récente, creusée dans la paroi indique que cette salle souterraine est restée longtemps un lieu vénéré. On re-trouvait les mêmes indices à la catacombe de Montmartre aujour-d’hui disparue.

Malheureusement les propriétaires ignorants de ce précieux ves-tige, ont voulu l’exploiter commercialement aussitôt après sa décou-verte, sans tenir compte du dispositif primitif. D’une grosse pierre cubique, reste du « presbyterium », ils ont fait un autel et, pour lui donner plus de relief, n’ont rien trouvé de mieux que de le couvrir d’une multitude de petits poissons, copiés tant bien que mal par un artisan local, sur les quelques rares spécimens antiques gravés sur les murs voisins ».

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ABBE C. NARBEY — Découverte d’une catacombe chrétienne du II^e ou III^e siècle à Champlieu (en vente chez l’auteur à Clichy près de Paris et chez Madame Osselin, propriétaire de la catacombe - 1,50 F).

ARGUS SOISSONNAIS — La catacombe de Champlieu - Numéro du 22 août 1911.

L.B. — La caverne et la chapelle souterraine de Champlieu (Bulletin Société Archéologique Champenoise - Reims, numéro de septem-bre 1911).

GUIDE ARGUS — Soissons 1914.

EUGENE BARBIER — La catacombe de Champlieu (Imp. Pottier - Vil-lers-Cotterêts - s.d., 4p., prix 0,50 F.

EUGENE BARBIER — Musée archéologique et historique du Valois - Château de Vez (Imp. Pottier - 8 p., prix 0,50 F).

JACQUES DE LAGARDE — L’Ile de France (1954).

LOUIS VALOIS — Panorama chrétien - Numéro 9 novembre 1957.

DOCUMENT

Extrait du guide Argus — à propos d’une découverte de catacombe chrétienne du II^e ou III^e siècle :

On lit, à ce sujet dans le journal « L’Argus soissonnais » du 22 août 1911 :

« … A l’extrémité nord du village un peu avant d’arriver aux ruines de l’église du XII^e siècle se trouve une chaumière d’aspect plutôt déla-bré et qui semble s’affaïsser sous le poids du chaume qui la recou-vre. Cette chaumière vieille de plusieurs siècles dit-on, maintes fois restaurée, à la toiture souvent remontée est enterrée de deux mè-tres dans le sol. Au milieu de la cour adjacente, on remarque un mon-ticule aux flancs duquel croissent plusieurs arbustes ; dissimulées par leur feuillage quelques marches descendent à un cellier. Cet es-calier était en outre masqué l’an dernier, par un énorme noyer, abattu depuis ».

« En septembre de l’année passée (1910) à la suite d’un violent orage, les occupants de la chaumière ne furent pas peu surpris d’en-tendre dans leur cour une sorte de grondement souterrain ; ils ne tardèrent pas à se rendre compte qu’un éboulement du sol, raviné par les eaux au pied du monticule, en était la cause. A l’encontre d’autres excavations précédentes, facilement comblées, celle-ci béante, paraissait avoir une grande profondeur ».

« M.E.A. MARTEL le spéléologue bien connu pour ses périlleuses ex-plorations dans les cagnons et les avens des Causses cévenols, ayant été avisé de la formation anormale de cette excavation, ne tarda pas à venir à Champlieu — qui est d’ailleurs pour lui un pays de vieille connaissance — et s’étant rendu dans le cellier, constata que le sol sonnait le creux. Quel mystère pouvait bien cacher ce cellier ? Le voisinage du cimetière gallo-romain et des ruines du temple païen rendait la question particulièrement passionnante, et il fut dé-cidé de procéder sans différer à des fouilles ».

Les travaux de déblaiement à peine commencés firent voir qu’on se trouvait en présence d’une catacombe chrétienne, portant les mar-ques du II^e ou du III^e siècle : c’est-à-dire qu’elle ne tarda pas à être ex-plorée. Elle comprend une ramification qui ne l’est pas encore ; mais dans la galerie principale — dont les ressemblances avec les catacombes de Rome sont nombreuses — ces fouilles ont amené de précieuses découvertes.

L’abbé G. NARBEY, dans la curieuse brochure qu’il a consacrée à la catacombe de Champlieu, fait ainsi la description de son état ac-tuel :

« … On y descend par un escalier de 14 marches suivi après quel-ques pas, d’un autre de 18 marches obliquant légèrement à gauche.

De chaque côté des parois de blocs de pierres taillées se prolongent sur une étendue de 28 mètres, jusqu’à l’entrée d’une chambre for-mant rotonde à son sommet, qui est taillée dans la pierre tendre d’une façon rudimentaire. Cette chambre circulaire mesure environ 6 à 7 pas de diamètre. Dans chacune des parois du couloir, à peu de distance du pourtour final, sont deux niches arrondies à leur partie supérieure et travaillées avec soin. Des deux côtés se trouvent pa-reillement à hauteur d’homme une pierre plate demi-circulaire, en-castrée dans le mur, en guise de crédence.

En arrivant dans la rotonde, on perçoit à gauche quatre assises de pierres taillées, qui forment un devant d’autel ; elles n’ont pas été dessoudées et portent la marque de la construction primitive. La pierre plate qui était posée dessus pour présenter une table, portait dit-on l’image d’un personnage, que l’on a pris pour patriarche ou pour un prophète et qui était peut-être le Sauveur — Elle a été ven-due 500 francs ; l’acheteur ne s’est pas encore fait connaître — En examinant de près ces pierres taillées, on y distingue des multi-tudes de poissons tracés à la pointe de fer. Un grand nombre de ceux-ci se voient aussi sur le côté gauche. On en découvre encore çà et là, sur les parois de la galerie…

La grande croix rectangulaire gravée avec soin sur des blocs taillés, presque au bas et à droite du second escalier, indique qu’on se trouve à l’entrée d’une chapelle chrétienne et annonce un travail d’une époque relativement récente. Elle confirme la signification de ces poissons, qui eux appartiennent à une autre époque. Il en reste un à côté de l’une de ses branches.

Les arcades de la voûte composées de blocs polis d’une façon rudi-mentaire et soigneusement reliés entre eux, annoncent probable-ment l’art des Romains. Les niches et les espèces de crédences qui viennent d’être signalées ne pouvaient servir qu’à l’usage des réu-nions prolongées, qui se tenaient près de l’autel. Comme il avait fallu de grands travaux, et des ouvriers habiles pour tout disposer ainsi, un groupe assez considérable de population avait dû s’y inté-resser.

Il est naturel de penser que l’on déposait des lampes dans les niches pratiquées non loin des bases de l’autel et du pain, de l’eau, du vin, nécessaires pour le sacrifice de la messe, sur les crédences. C’était près de là que se tenaient les réunions des fidèles…

En lavant les murs de la catacombe, on a mis à jour encore des sym-boles chrétiens et des souvenirs de la primitive église. Il est curieux de constater que ces caractères et ces dessins étaient tracés à la pointe de fer ou de silex, au style que l’on employait dans l’antiquité pour écrire sur des tablettes enduites de cire. Quoiqu’il y est peu de lignes pour représenter les différents sujets ils sont cependant as-ssez nettement indiqués. Il était facile aux initiés de les reconnaître ; mais ils restaient cachés aux profanes…

Les monogrammes du Christ y ont les formes successives qu’ils eurent aux catacombes et sur les vieux monuments, depuis le règne de Constantin jusqu’à la fin du VI^e siècle. C’est d’abord la Croix de Saint-André, soit seule, soit traversée par une barre : X - puis la croix rectangulaire : +…

Des palmes rudimentaires se voient çà et là sur les pierres, non loin de l’autel. Il y en a une de chaque côté de la niche, où l’on mettait, sans doute, les flambeaux. Elles étaient bien en vue pour tous ceux qui étaient là rassemblés. Elles rappelaient les récompenses pro-mises à ceux qui auraient pieusement imité les martyrs. On pourrait peut être se demander si quelques martyrs ne reposaient pas der-rière ces blocs taillés des couloirs, ou dans des sarcophages. Mais il faudrait encore d’autres signes pour avoir un indice sérieux. Dans les provinces les chrétiens savaient ce qui se passait à Rome et en Orient ; les traits de l’héroïsme des martyrs remplissaient de cou-rage ceux qui les entendaient raconter. Le gril sur lequel fut brûlé Saint-Laurent paraît représenter sur une pierre à peu de distance de la niche qui fait face à l’autel.

Non loin est une barque lancée sur les flots, et dessinée à grands coups de style des anciens. Elle appartient à l’un de ces symboles dont parle Saint-Clément d’Alexandrie, mort en 217, et dont les pre-miers chrétiens se servaient pour signifier leurs dogmes ou leurs es-pérances, alors qu’ils observaient la loi du secret, pour ne pas se tra-hir auprès des païens…

Un autre genre de dessins tracés sur les pierres indique des mira-cles de la vie du Sauveur. C’est la multiplication des pains, et des poissons dans le désert. Sur un plat figuré par une circonférence, sont groupés 7 poissons à l’entour d’un pain. Sur un autre plat du même genre sont des pains. Ces peintures sont disposées sur la mu-raille devant l’autel…

On se demande ce que signifiait une image du soleil, placée auprès de ces croix, de ces pains, de ce vaisseau. Un grand cercle, d’où sor-tent des lignes droites en guise de rayons, renferme un petit cercle,

d’où jaillissent aussi des rayons, et d’où dépend une ligne perpendi-culaire, terminée par trois bifurcations…

Tous ces symboles et ces représentations disent que les fidèles se succédèrent dans la catacombe pendant plusieurs siècles, depuis l’époque où les poissons précédèrent la Croix de Saint-André, et où la Croix de Saint-André précédait la croix rectangulaire, jusqu’au temps des persécuteurs Valens et Julien l’Apostat, c’est-à-dire de-puis la fin du II^e siècle jusqu’au V^e, pendant que les barbares arri-vaient des bords du Rhin, et répandaient la terreur dans les pro-vinces de l’Est de la Gaule… ».

A l’origine, la catacombe de Champlieu était une grotte naturelle qui servait de repaire aux bêtes sauvages — la découverte qu’on y fit d’un crâne d’ours des cavernes (ursus speloeus) en est une preuve — et probablement aussi de refuge aux premiers hommes, à en ju-ger per les crânes humains de grandes dimensions y ont été exh-u-més. Au fond de l’enceinte circulaire se trouvent encore de nom-breuses stalactites brisées qui ont été détachées de la voûte pour servir à la construction des murs. Une sorte de bouquet, croissant par le suintement continu des eaux sablonneuses et qui était atta-ché à la partie supérieure de la rotonde, a été abattu et recueilli sur le sol. Des poissons pétrifiés — dont quelques-uns mesuraient 40 cm de longueur — indiquent qu’à une époque encore plus recu-lée les eaux de la mer avaient immergé cette grotte.

Puis, les Druides qui recherchaient de préférence les souterrains ou les forêts profondes pour y pratiquer leurs sanglants sacrifices s’en emparèrent. Pourchassés de cette caverne en vertu de l’ordon-nance de l’empereur romain Claude, c’est-à-dire à partir de l’an 50 environ, ils laissèrent la place libre aux premiers chrétiens de « Rato-magus » qui durent y célébrer leurs cérémonies culturelles, vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle, époque à laquelle Saint-Denis évangélisait Paris. Les prêtres du temple païen voisin, qui aimaient à singer les cérémonies des premiers chrétiens et qui leur vouaient une haine implacable, épièrent ceux-ci et, se doutant de l’existence de la crypte de Champlieu, durent chercher à y pénétrer. Toutefois, il n’y a point d’indications qu’ils y aient fait des martyrs.

Les nombreux objets recueillis tant dans la galerie voûtée que dans la grotte appartiennent à quatre époques différentes :

Période préhistorique : coquillages et poissons pétrifiés, dents de requins, ossements d’ours des cavernes, crânes humains de grandes dimensions, haches, pointes de flèches, lances, marteaux et couteaux en silex éclatés, boules de pierre, etc.

Période celtique ou gauloise : vases grossiers en terre grise faits à la main, urne, plats, pots et assiettes faits au tour (retrouvés dans des sarcophages) ; grande table de pierre quadrangulaire qu’on a re-monté du fond le plus reculé de la caverne et qui servait aux immola-tions des Druides ; vase cubique en pierre grossièrement taillée des-tiné à recevoir le sang de leurs victimes.

Période romaine : urne de terre grise remplie de nombreuses pièces de monnaie à l’effigie des empereurs romains, fer de lance romaine, plaque en bronze représentant 8 personnages agrafes ci-selées et divers bijoux.

Période chrétienne : l’agencement et l’ornementation mêmes de la catacombe avec ses niches, ses crédences, ses multiples pois-sons gravés à la pointe du fer, sa croix etc.

La chapelle de Saint-André, à Champlieu, dans la région de Soissons, dans l'Aisne.

Un sondage pratiqué dans une des parois de la galerie — côté gauche en descendant le second escalier et au pied de celui-ci — a fait découvrir l’entrée d’une crypte secondaire dans laquelle se trouve une grande quantité de sarcophages empilés les uns sur les autres. Beaucoup de ces sarcophages en pierre, de dimensions mi-nuscules, et qui ont été retirés, contenaient des squelettes d’en-fants ; ceux-là purent être remontés intacts de la catacombe. Quant à ceux de grandes tailles, ils durent être brisés pour revoir le jour.

Cette ramification n’a pas encore été explorée et l’on ignore sa pro-fondeur comme sa direction. Elle renferme beaucoup d’ossements : on en a déjà extrait 5 corbeilles provenant tant des sacrifices des Druides que des inhumations qui eurent lieu au temps du prieuré bé-nédictin dont il a été parlé précédemment et qui se trouvait à côté de la porte de la catacombe. Des fûts de colonnes et des débris de cha-piteaux en ont été retirés ; ils sont alignés sur deux rangées devant la chaumière actuelle.

Les fouilles, lentement effectuées en sont-là, et il faudra encore bien du temps et du travail avant que la catacombe de Champlieu n’ait dit son dernier mot — à moins que — comme il faut l’espérer — l’Etat la classant parmi les monuments historiques, les Beaux-Arts ne prennent la direction des travaux de déblaiement, en faisant soi-gneusement repérer l’emplacement de chacun des objets exh-u-més. Jusqu’à présent la majeure partie de ceux qui ont été trouvés ont été dispersés ou vendus, afin de permettre de faire face aux lourdes dépenses occasionnées par les fouilles.